

DE LA NATURE  
DU SACERDOCE  
D E  
CHRIST,

Ou Serm. sur l'Ep. aux Hebr. ch. 8. v. 4.

*Car s'il étoit sur la terre , il ne seroit pas même Sacrificateur , puisqu'il y a des Sacrificateurs qui offrent des dons selon la Loi.*

S I R E ,

**C**'Est une maxime établie dans l'Evangile par le Fils de Dieu lui-même , au sujet d'un Apôtre incrédule , *Thomas , tu as crû , parce que tu m'as vu , bienheureux sont ceux qui croient & ne voyent pas.* Ce n'est pas que dans la Religion on soit obligé de croire légèrement & sans preuve , mais c'est parce que les vérités du salut ayant été une fois confirmées , nous devons les recevoir par la foi , & ne pas exiger une espece de certitude , que la nature de ces vérités , ni le dessein de Dieu ne souffre point.

Si le mauvais riche demande que quelqu'un d'entre les morts aille convertir ses Frères, & les retirer de leur incrédulité, (1) Abraham lui répond, qu'ils ont la Loi & les Prophètes, que s'ils n'y ajoutent pas foi, ils n'en croiroient pas un mort ressuscité. En effet, celui qui s'est mis en tête de rejeter la Révélation, & de s'inscrire en faux contre ses preuves, doit suivant ses principes regarder un mort sorti du tombeau comme une imposture, ou comme une illusion de ses sens & l'effet d'une imagination blessée. Outre que l'honneur de Dieu ne lui permet pas d'abandonner, comme foibles & insuffisans, les caractères de vérités, que sa sagesse a imprimés dans sa Parole, pour condescendre aux desirs injustes & injurieux d'une opiniâtre incrédulité.

C'est en partie sur ces principes qu'est fondée l'absence corporelle de Jesus-Christ du milieu de nous, comme sur l'analogie des figures du Lévitique, *Puisque si Jesus étoit encore sur la terre, il ne seroit pas Sacrificateur, parce qu'il y en avoit d'autres qui offroient en ce tems-là des dons selon la Loi.* Nous verrons précisément le raisonnement de cet Apôtre. Ensuite nous considérerons cette vérité dans une plus grande étendue.

(1) Luc Ch. XVI.

Dieu veuille , qu'ayant bien compris le dessein que Dieu a de nous sauver par la foi , nous en ressentions l'efficace & les douceurs. Ainsi soit-il.

### PREMIERE RÉFLEXION.

Pour mieux entrer dans le raisonnement de l'Auteur sacré , il est nécessaire que nous nous remettions devant les yeux quelques-uns des principes sur lesquels cet Apôtre raisonne , pour convaincre les Juifs de la nature du Sacerdoce de Jesus-Christ , & de son incompatibilité avec le Sacerdoce Lévitique. Je ferai mes efforts pour vous en parler le plus clairement qu'il me sera possible , néanmoins la matière est de telle nature , que pour la bien comprendre , elle demande une grande attention.

Saint Paul , qui est à mon avis l'Auteur de cette Epître , s'est attaché à montrer aux Juifs l'excellence de l'Evangile , par la dignité de la personne du Fils de Dieu , & de son Sacerdoce. (1) Il en prouve la prééminence sur Moïse , parce que Jesus-Christ est le propre Fils de Dieu , l'héritier de sa maison , au lieu que Moïse n'y avoit été établi que comme économe & serviteur. (2) Il établit la préro-

(1) Hébr. Ch. IV.

(2) Ibid. Ch. VII. VIII.

gative & l'excellence du Sacerdoce de Jesus-Christ sur celui d'Aron, par cette raison démonstrative, que le Tabernacle, construit sous la Loi, avec toute sa Liturgie, n'étoit que le type & la figure d'un autre Tabernacle plus exquis, & d'un culte plus saint, plus spirituel & de plus grande efficace. Il prouve ce principe par ce qui avoit été dit à Moïse, (1) *qu'il prit garde à faire le Tabernacle selon l'original & le modèle qu'il avoit vu sur la montagne.* Il semble d'abord, que le modèle d'une chose ne renferme en soi-même aucune réalité. Mais comme il s'agit du Tabernacle de Dieu, il est certain qu'il devoit exister avant que Moïse en reçût le plan sur le Mont de Sina.

Il est certain encore, que les Cieux sont considérés de tous les hommes, comme le lieu de Dieu, où il donne les marques les plus sensibles & les plus éclatantes de sa présence. C'est pourquoi les Anciens Juifs ont toujours regardé le Tabernacle comme une ombre & une figure de ce monde, dans laquelle le lieu Très-Saint étoit la représentation des Cieux. J'ajouterai même pour confirmer cette explication, qu'elle étoit fondée sur les expressions des Prophètes & de Saints. Quand David nous dit au Ps. XVIII. que

(1) Exod. XXV. v. 40.

Dieu est monté sur les Chérubins, qu'il baïsse le ciel pour descendre; quand il parle au Ps. XXIV. des portes éternelles; & tant d'autres expressions dont il se servent, qui sont empruntées du Tabernacle, & qui nous font assez connoître qu'ils regardoient ce lieu, comme la figure des cieus & de la terre.

Le parvis étoit la figure du monde, le lieu Saint où étoit l'Arche, celle de l'Eglise, & le lieu Très-Saint, la figure des Cieus. Ainsi, ce principe de l'Apôtre étoit fondé sur les écrits sacrés, comme sur la Théologie de Juifs.

L'autre principe qu'il pose, est une conséquence de celui-ci; puisque Jesus-Christ exerce sa Sacrificature dans un Tabernacle plus excellent, son Sacerdoce doit être plus saint que celui d'Aron, & par conséquent d'une dignité plus relevée & plus sublime. Il le prouve par le sacerdoce de Melchisédec, établi par serment pour durer éternellement, selon l'ordre duquel Jesus-Christ a été institué Sacrificateur, (1) afin d'accomplir toute la réalité de ce Sacerdoce, dont la Sacrificature, établie par Moïse dans le Lévitique, n'étoit que l'ombre & la figure.

De ces principes l'Auteur sacré tire cette conséquence, *que si Jesus-Christ étoit*

(1) Hébr. Ch. V. VII.

*Jur la terre , il ne seroit pas Sacrificateur.*  
Pour entendre ce raisonnement , il faut se souvenir , que dans le grand sacrifice , qui se célébroit pour toute la Nation , le 10<sup>e</sup> jour du septième mois par le Souverain Sacrificateur , après qu'il avoit immolé la victime sur l'autel , il entroit dans le lieu Très-Saint , afin d'intercéder pour le peuple devant l'Arche , c'est-à-dire , en présence de Dieu. De sorte que ce sacrifice étoit essentiellement composé de ces deux parties , de l'oblation & de l'intercession , & le sacrifice n'étoit point achevé sans l'intercession.

Par conséquent Jesus-Christ ayant offert son corps en sacrifice sur la croix , devoit nécessairement , pour achever son sacrifice , monter au ciel , au lieu Très-Saint , afin d'intercéder devant Dieu. De sorte que s'il fût demeuré sur la terre , son sacrifice auroit été incomplet , puis que l'intercession demandoit nécessairement qu'il entrât dans le lieu Très-Saint , comme notre Souverain Pontife. Je ne sçaurois m'empêcher de vous montrer en passant l'erreur de l'Eglise Romaine , qui s' imagine devoir réitérer l'oblation du corps de Jesus-Christ dans le sacrifice prétendu de la Messe. Ce qui est formellement contraire à la Théologie de S. Paul , qui enseigne en termes exprès , qu'on

ne doit pas réitérer ce sacrifice, parce qu'il est parfait, & que Jesus-Christ ne peut plus souffrir: de plus ce sacrifice est toujours dans l'exercice de sa vertu, parce que l'intercession se fait toujours dans le ciel, & que l'intercession compose avec l'oblation l'essence du sacrifice, tellement que, comme sous la Loi on n'offroit aucun sacrifice sur l'autel, pendant que le Souverain Sacrificateur intercédoit dans le lieu Très-Saint, tout le peuple attendant son retour pour recevoir sa bénédiction; de même aussi, quand l'intercession de Jesus-Christ finira, il descendra des cieux, de ce lieu Très-Saint, pour juger les vivans & les morts. C'est violer la Loi des sacrifices, de parler encore de réitérer l'oblation de Jesus-Christ. Il a fait sur la terre, ce qui étoit nécessaire pour son sacrifice. Il est monté aux Cieux, pour l'achever, de sorte que *s'il étoit encore sur la terre, il ne seroit pas même Sacrificateur*; l'Apôtre ajoute encore cette raison, *puisque'il y avoit d'autres Sacrificateurs, qui offroient des dons selon la Loi*. Sa pensée est que le Sacerdoce du Lévitique, n'étant que l'ombre & la figure de celui de Jesus-Christ, ils ne pouvoient subsister ensemble: Par conséquent Jesus-Christ étant monté au Ciel afin d'intercéder pour nous, les sa-

crifices de la Loi ont dû cesser. Ce que Dieu a fait assez connoître par la destruction de son Temple. Cela suffit pour entendre le raisonnement de S. Paul par rapport aux Juifs, & comme il est renfermé dans cette Epître.

## SECONDE RÉFLEXION.

Mais on peut demander en général, pourquoi Jesus-Christ n'est pas demeuré sur la terre ? Pourquoi il a été nécessaire qu'il montât au ciel afin d'y exercer son intercession ? S'il étoit demeuré ici bas, sa présence sensible auroit convaincu tous les hommes des vérités de la Religion, & auroit été d'une efficace insurmontable, pour conduire les hommes dans les voyes de la sainteté. Est-ce que Dieu se plaît à laisser les hommes dans les doutes, dans l'incrédulité, & dans le péché ? Pourquoi se cache-t-il ? Pourquoi nous abandonner à notre ignorance & à nos égaremens ?

Je répons en un mot à toutes ces questions, que la nature de la Religion requéroit absolument que Dieu en usât de la sorte avec les hommes, parce que la Religion les met dans un état où ils peuvent espérer une récompense.



ou craindre les peines des jugemens de Dieu, selon le bon ou le mauvais usage qu'ils auront fait des graces de Dieu, comme de leur esprit & de leur volonté. Il faut expliquer ceci plus clairement.

Premierement Dieu est un Esprit, qui ne sauroit être connu en lui-même : il faut qu'il se manifeste par ses ouvrages. Toutes les qualités d'un être spirituel, comme la sagesse, la bonté, la justice, le pouvoir, ne sauroient être aperçues que par leurs effets. C'est pourquoi Dieu a créé cet Univers, afin qu'on reconnût sa sagesse, sa puissance & sa bonté dans les Créatures. C'est dans cette même vue qu'il a formé des hommes, c'est-à-dire, des êtres intelligens, raisonnables & libres, pour reconnoître Sa Majesté Divine dans ses œuvres, pour l'adorer, le bénir & le louer comme le Créateur de l'Univers & de leur être, comme l'Auteur de tous les biens.

Vous pouvez déjà concevoir de vous-mêmes facilement, qu'il n'y avoit point de moyen plus digne de Dieu, pour se manifester, que de déployer son pouvoir, sa sagesse & sa bonté par la création de l'Univers. On n'en sauroit desirer d'autres, sans supposer que Dieu n'auroit pu réussir dans son dessein, & que ses œu-

vres ne seroient pas capables de le faire connoître. Quel outrage pour la Divinité ! Qu'on parle tant qu'on voudra de l'habileté d'un Peintre, ceux qui s'y connoissent aimeront beaucoup mieux, & seront plus satisfaits d'en juger par ses tableaux que par son éloge, & le Peintre lui-même en recevra plus d'honneur. C'est pourquoi les Anges mêmes, lorsqu'ils louent Dieu, posent toujours pour fondement de leurs louanges sa gloire, qui paroît dans les œuvres de la création. Les Séraphins crient dans la Prophétie d'Esaië, (1) *Saint, Saint, Saint est l'Eternel le Dieu des Armées, la terre est toute remplie de sa gloire ;* (2) le Roi David nous dit, que les cieux racontent la gloire du Dieu fort, que l'étendue publie l'ouvrage de ses mains, que son nom est grand & magnifique par toute la terre, & qu'il a élevé sa gloire au dessus des cieux. C'est aussi la matiere des louanges des Bienheureux dans le Paradis, ces 24 Anciens, qui mettent leurs Couronnes au pied du Trône, s'écrient, (3) *tu es digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur & puissance : parce que tu as créé toutes choses, & que c'est par ta volonté qu'elles subsistent & qu'elles ont été créées.*

(1) Chap. VI. (2) Ps. XIX, Ps. VIII. (3) Apoc. Chap. IV.

Puis donc que Dieu a créé l'Univers pour se manifester aux Créatures capables de le connoître, ce seroit aller contre son intention d'exiger d'autres preuves, ce seroit même outrager son honneur. C'est à nous d'étudier ces preuves, sans en requérir d'autres, pour satisfaire notre paresse, notre indifférence à chercher Dieu, ou une opiniâtre & criminelle incrédulité.

Mais outre les biens que Dieu nous fait dans la nature & dans cette vie, il nous en promet d'autres infiniment plus excellens pour l'éternité, & ces biens à l'avenir sont proprement l'objet de notre foi & de notre espérance. Dieu nous propose une résurrection, & une vie éternelle, si nous vivons dans son amour & dans sa crainte; d'autre côté il menace de la sévérité de ses jugemens les incrédules & les impénitens. C'est là proprement le but de la Religion. Et comme cette béatitude est un bonheur futur & spirituel, Dieu exige de nous la foi, soit pour croire ce qu'il a déjà fait en notre faveur, & pour nous conduire à cette gloire, soit pour espérer de sa bonté & de sa fidélité l'exécution des promesses qu'il nous a faites. La création de l'Univers, la vue des cieux & de la terre, nous est une preuve authentique de son

pouvoir & de sa bonté. Et sa Parole nous doit être une caution suffisante de la vérité de ses promesses. Il a mis dans les Créatures des caractères de sa sagesse, de son pouvoir & de sa bonté, qui nous persuadent de mettre notre confiance en Dieu, qui a créé les cieux & la terre. Dans la grace il a accompagné sa parole & ses promesses d'argumens assez forts & assez convaincans, pour nous faire croire en ce grand Dieu, (1) *qui a livré Jesus-Christ à la mort pour nos offenses, & qui l'a ressuscité pour notre justification.*

Les œuvres de la création, la conduite de la Providence nous prêchent la Divinité; & Dieu ne se montre pas aux hommes d'une autre manière, parce que c'est la voie la plus sûre, le moyen le plus certain, & même l'unique moyen de nous apprendre sa puissance & sa bonté. La révélation de la grace a son excellence propre, elle a eu ses prédictions, ses miracles, ses martyrs, preuves incontestables de sa vérité & de son efficace. La Providence a veillé sur l'Eglise, comme sur l'Univers pour leur conservation. Le Monde & l'Eglise sont de même date, comme ils sortent d'une même source. Et comme Dieu s'est reposé après avoir

(1) Rom. Chap. IV.

tiré l'Univers du néant, de même aussi, les miracles ont cessé & ont dû cesser après la confirmation de l'Évangile, qui nous a appris toute la volonté de Dieu pour notre salut.

Les Sacrificateurs sous la Loi exerçoient leur Ministère sur la terre, parce que leurs fonctions Sacerdotales, si on les considère précisément dans l'économie de Moïse, se terminoient aux biens de cette vie. Ils offroient des biens de la terre au Créateur pour attirer ses bénédictions sur leurs moissons, sur leurs vendanges & sur leurs troupeaux.

Mais Jésus-Christ, le Souverain Pontife, qui nous veut procurer les biens de la grace, la gloire céleste & l'immortalité, devoit nécessairement monter au ciel, pour répondre au dessein & à la nature de son Sacerdoce, pour nous communiquer de là les biens célestes & spirituels, & pour y attirer notre cœur & notre espérance, de sorte que *s'il étoit encore sur la terre, il ne seroit pas Sacrificateur.* Cela suffit pour l'intelligence de ces paroles, il faut finir

## A P P L I C A T I O N .

Je ne sai, M. Fr., si nonobstant toutes les raisons importantes de la sagesse de

Dieu ; pour autoriser la conduite qu'il observe à l'égard des hommes , la chair , naturellement incrédule dans la Religion , ne desireroit point que Dieu se montrât par quelque signe visible , que Jesus-Christ fût demeuré sur la terre , ou qu'au moins on vît encore aujourd'hui des miracles , & des morts sortir de leurs tombeaux.

Je vous ai déjà dit , que ces choses ne sont point compatibles avec la sagesse de Dieu , parce que s'étant voulu faire connoître par ses œuvres , soit dans la nature , soit dans la grace , requérir encore d'autres preuves de la vérité , c'est accuser d'insuffisance & d'imperfection celles que Dieu nous a données ; ce qui ne peut être sans crime & sans faire injure à la sagesse & à la puissance de Dieu. Car puisque Dieu les a déployées pour se manifester aux hommes , ce ne peut être que la faute des hommes , si elles n'accomplissent pas le dessein de Dieu.

Mais enfin , dira-t-on , les miracles ou la présence de Jesus-Christ détruiroient tous les doutes & imposeroient silence à l'impiété. Je le veux ; mais il n'y auroit plus ni Religion , ni foi , parce qu'il n'y auroit plus de lieu à la recherche de Dieu , de sa vérité , ni au choix du bien & du mal. La Religion nous

doit exposer dans cette vie présente à l'épreuve, pour discerner la vérité du mensonge, le Dieu vivant & vrai, d'avec les Idoles, pour s'éloigner du mal & faire le bien, par un principe d'amour, de vertu & d'obéissance, pour être ou récompensés ou punis, selon le choix que nous aurons fait & suivi. Pour les miracles, nous n'avons pas plus de droit d'en exiger que la Génération qui nous a précédée, ni que celle qui viendra après nous. L'Évangile une fois établi & confirmé, les miracles ont dû cesser, parce que c'est une folie & une injustice sensible d'exiger de Dieu, qu'il prouve incessamment la vérité de sa Parole, sans vouloir jamais acquiescer aux argumens incontestables qu'il en a donnés.

Aussi dans l'ordinaire ceux qui parlent toujours de miracles, & qui semblent les désirer, sont ceux qui ne s'appliquent pas à connoître & à méditer la Religion, & qui voudroient que Dieu les contraignît de croire & de se sauver malgré eux, & malgré l'impiété & la débauche dont ils font toutes leurs délices.

Voulons-nous donc de bonne foi travailler à notre salut ? Souvenons-nous que Dieu veut que nous l'étudions, que nous le cherchions dans ses œuvres, soit de la nature, soit de la grace. Alors nous compren-

drons pourquoi sa sagesse veut nous sauver par la foi. Alors nous concevrons pourquoi Jésus-Christ n'est plus sur la terre, (1) pourquoi il faut que les Cieux le renferment jusqu'au tems du rétablissement de toutes choses. Cette méditation détachera nos cœurs de ce monde, elle les élèvera au Ciel, & nous disposera à suivre ici bas la sainteté que Dieu nous a prescrite, pour recevoir dans l'éternité la récompense de la gloire. Dieu nous en fasse à tous la grace; & dans cette espérance, à ce grand Dieu, Pere, Fils & S. Esprit, soit honneur & gloire dès maintenant & à jamais. Amen.

(1) AG. III.